

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

18 SEPTEMBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

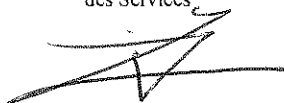
OBJET

**Convention avec le
Département des
Yvelines pour
l'organisation d'un
concert dans le cadre de
« Jeux d'Orgues en
Yvelines »**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 septembre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 15 octobre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 octobre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 18 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame de CIDRAC
Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN
Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO
Madame TÉA à Madame de JOYBERT
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de Séance :

Madame BÈLE

N° DE DOSSIER : 08 G 01

OBJET : CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DES YVELINES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DANS LE CADRE DE « JEUX D'ORGUES EN YVELINES »

RAPPORTEUR : Mademoiselle DEMARIA-PESCE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour la 24^{ème} édition du Festival « Jeux d'Orgues en Yvelines », le Département des Yvelines a sollicité le partenariat de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour organiser un concert.

Ce concert, prévu au Théâtre Alexandre Dumas le 23 novembre 2008, sera un hommage à Olivier Messiaen dont on célébrera le 100ème anniversaire de sa naissance. Il donnera lieu notamment à une interprétation d'œuvres de ce compositeur par Monsieur Pierre Pincemaille, professeur au Conservatoire, ainsi qu'à une création pour orgue par Monsieur François-Bernard Mâche.

Les tarifs sont fixés à :

- Plein tarif adulte : 23,00 €
- Tarif adhérent adulte : 19,00 €
- Plein tarif jeune : 10,00 €
- Tarif adhérent jeune : 7,00 €

Une convention entre la Ville, le Département des Yvelines et la Société Assonances précise les modalités d'organisation et la répartition des frais entre les parties. La Ville conclura un contrat de prise en charge de la prestation artistique avec l'Association Assonances, prestataire du Département, représentant 50 % de la dépense totale, soit 7 700 € T.T.C., et conservera les recettes de billetterie. La Ville recevra une subvention complémentaire du Conseil Général de 945 € correspondant aux places mises à disposition du Département.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A L'UNANIMITÉ,

CONFIE la prestation artistique de ce concert à la Société Assonances,

SIGNE la convention avec le Département des Yvelines et la Société Assonances pour l'organisation de cette manifestation et tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC